



UNIDROIT PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LE DROIT ET LE DÉVELOPPEMENT (Université d'été 2023)

L'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT) est une organisation intergouvernementale indépendante créée en 1926 dont le siège est à Rome. Son objet est d'étudier des moyens et méthodes en vue de moderniser, harmoniser et coordonner le droit privé, en particulier le droit commercial, entre des États ou des groupes d'États et d'élaborer des instruments de droit uniforme, des principes et des règles pour réaliser ces objectifs.

Les réalisations d'UNIDROIT visent non seulement à rapprocher les cultures juridiques et à surmonter les barrières juridiques, mais aussi à la réalisation des objectifs de développement durable et à une contribution active à la gouvernance internationale. Les 63 États membres d'UNIDROIT proviennent des cinq continents et représentent divers systèmes juridiques, économiques et politiques, ainsi que des traditions culturelles différentes.

Les politiques de développement se concentrent souvent exclusivement sur les infrastructures physiques et technologiques ou sur le capital humain, et ont tendance à sous-estimer le rôle du cadre juridique qui soutient le secteur privé dans la poursuite des objectifs de croissance dans le cadre plus vaste de l'économie mondiale et du développement durable.

Il est essentiel d'investir du temps et des ressources dans la mise en place de cadres juridiques solides afin d'atteindre un grand nombre des 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 et les 20 objectifs de l'Agenda 2063 en Afrique. Cela comprend la mise en œuvre d'instruments juridiques internationaux existants reconnus comme étant de bonnes pratiques, tels que des conventions internationales, des lois types ou des instruments contractuels, ainsi que des guides juridiques.

Le **Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement** (auparavant Université internationale d'été) est la dernière née d'une série d'activités de partage et de diffusion des connaissances de l'Académie d'UNIDROIT, une pratique de l'une des plus anciennes institutions juridiques transnationales qui se caractérise par des partenariats consolidés avec de grandes universités, des chaires spécialisées d'UNIDROIT, un programme de bourses réputé (qui offre également des détachements, des bourses d'études et des stages) et un réseau de bibliothèques dans le monde entier.



Le Programme international pour le droit et le développement se tiendra du **5 juin au 3 juillet 2023 en anglais**, avec une attention particulière accordée à la participation de **ressortissants africains**.

Le Programme international pour le droit et le développement se déroulera sous une forme hybride, les deux premières semaines étant en ligne et les trois dernières en personne au siège d'UNIDROIT à Rome, via Panisperna 28.

Les futurs participants sont des **juges, des avocats et des rédacteurs législatifs de haut niveau** de pays africains.

Un Comité scientifique sera composé de la Professeure Maria Chiara Malaguti, Présidente, du Professeur Sir Roy Goode, de prestigieux experts juridiques et de Marco Nicoli, Directeur du Programme international pour le droit et le développement.

Les cours seront dispensés par des experts reconnus des instruments d'UNIDROIT, à savoir des juges, des universitaires et des praticiens ainsi que des membres des organes directeurs d'UNIDROIT et du Secrétariat.



Le Programme international pour le droit et le développement 2023:

- > **Introduction au rôle du droit transnational et de l'unification;**
- > **Contrats du commerce international:** les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international et les Clauses types sur l'utilisation des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international;
- > **Droit privé et agriculture durable:** les Guides juridiques sur l'agriculture contractuelle et sur les contrats d'investissement en terres agricoles;
- > **Accès au financement:** la Convention du Cap et ses Protocoles sur les matériels d'équipement aéronautiques, sur le matériel roulant ferroviaire, sur les biens spatiaux, sur les matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction; les travaux d'UNIDROIT sur le financement des récépissés d'entreprise; l'affacturage; les procédures d'exécution;
- > **Droit des biens culturels:** la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés; les Dispositions modèles définissant la propriété de l'État sur les biens culturels non découverts;
- > **Droit procédural et procédures d'exécution;**
- > **Droit et technologie.**

Outre le matériel de lecture et les cours, les participants assisteront à des **séminaires** sur des études de cas réels présentées par des praticiens.



Des activités sociales seront également organisées en soirée après les heures de cours afin de favoriser les échanges non seulement entre participants mais aussi avec les conférenciers et les experts juridiques.

Des visites guidées de Rome seront organisées durant les week-ends pour permettre aux participants de découvrir la richesse du patrimoine culturel de la ville de Rome.



Le Programme international prévoit des **activités de suivi** qui seront organisées en collaboration avec les participants, dans leurs pays respectifs, afin de toucher un public plus vaste (législateurs, décideurs politiques, institutions financières, universitaires, praticiens, etc.) sur des sujets d'intérêt spécifique pour chaque pays, qui seront identifiés avec le concours des participants au Programme.



Au terme du Programme international, les participants recevront une inscription **gratuite** (pendant deux ans) à l'**Association des Alumni d'UNIDROIT**, seront invités à rédiger des articles qui seront publiés en format électronique sur le site internet de l'Institut et seront membres d'une Communauté de pratique en ligne pour échanger leurs expériences.

Le Programme international pour le droit et le développement 2023 est organisé grâce au soutien financier du Ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale / Direction générale pour le développement et la coopération qui permettra d'apporter quelques contributions aux dépenses encourues par les participants, au cas par cas.

L'appel à candidatures et de plus amples informations sur le Programme international pour le droit et le développement 2023 seront publiés sur le site internet d'UNIDROIT.